

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2014

## RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 242

présenté par

M. Dolez, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,  
M. Chassaigne, Mme Fraysse et M. Sansu

-----

**ARTICLE 7**

I. - Compléter l'avant-dernière phrase de l'alinéa 47 par les mots :

« et formuler des observations »

II. - En conséquence, supprimer la dernière phrase du même alinéa.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à permettre au conseil de jouer un rôle actif au cours de l'entretien et non uniquement à la fin de celui-ci.